

Autorisation relative à la communication de renseignements ou procuration

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire donner une autorisation ou une procuration à une personne désignée pour lui donner accès aux renseignements ou aux documents confidentiels que Revenu Québec détient à son sujet ou lui permettre d'agir en son nom auprès de Revenu Québec.

Avant de remplir ce formulaire, **lisez attentivement** les renseignements généraux à la page 4. Veuillez écrire en majuscules.

Vous pouvez utiliser la version PDF remplitable à l'écran de ce formulaire, accessible dans notre site Internet, à revenuquebec.ca.

Envoyez ce formulaire dûment rempli et signé à l'une des adresses ci-dessous. **Les photocopies ne sont pas acceptées.**

3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4

Notez que ce formulaire ne peut pas être utilisé pour effectuer un changement d'adresse. Dans un tel cas, utilisez nos services en ligne ou le Service québécois de changement d'adresse.

1 Renseignements sur la personne au sujet de laquelle Revenu Québec détient des renseignements ou des documents confidentiels (Remplissez seulement les lignes appropriées, selon qu'il s'agit d'un particulier, d'une fiducie ou d'une entreprise.)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) Numéro d'identification Numéro d'assurance sociale (NAS)

1 1a 1b

2 1. M. 2. Mme
Nom de famille Prénom

2a 2b

ou
Nom de l'entreprise ou de la fiducie, selon le cas

3

App. ou bureau Numéro Rue, case postale

4a 4b 4c

Ville, village ou municipalité Province Code postal

5a 5b 5c

Ind. rég. Téléphone Poste

5d

2 Renseignements sur la personne désignée (Remplissez seulement les lignes appropriées. Si la personne désignée est une fiducie ou une entreprise, ne remplissez pas les lignes 12 à 12b; remplissez plutôt les lignes 13 à 13b.)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) Numéro d'identification 3 derniers chiffres du NAS

10 1. 1. 6. 0. 5. 1. 3. 4. 4. 7. 10a 1. 0. 9. 0. 2. 8. 0. 8. 1. 0. 10b

12 1. M. 2. Mme
Nom de famille Prénom

12a 12b

ou
Nom de l'entreprise ou de la fiducie, selon le cas

13 **I M P Ô T O P T I M U M I N C**
Nom de la personne, au sein de l'entreprise ou de la fiducie, avec qui nous pouvons communiquer pour obtenir de l'information
Nom de famille Prénom

13a 13b

Adresse de la personne désignée

App. ou bureau Numéro Rue, case postale

14a 1. 0. 6. 14b 1. 8. 5. 14c **A V E N U E D O R V A L**

Ville, village ou municipalité Province Code postal

15a **D O R V A L** 15b **Q C** 15c **H. 9. S. 5. J. 9**

Ind. rég. Téléphone Poste

15d **5. 1. 4. 6. 3. 1. 2. 8. 3. 0**

Numéro de représentant professionnel, si la personne désignée détient un tel numéro attribué par Revenu Québec. Assurez-vous d'avoir rempli la ligne 10 ou 10a.

Numéro de représentant professionnel

16 **A. 2. 5. 2. 2. 0. 1**

Réservé à Revenu Québec



14A0 ZZ 49526548

3 Renseignements ou documents visés et périodes, années d'imposition ou exercices financiers visés

Si l'autorisation ou la procuration vise les renseignements relatifs à la **pension alimentaire**, vous devez remplir la partie 3.2.1, même si vous donnez une autorisation ou une procuration à portée générale ou à portée restreinte.

Si l'autorisation ou la procuration vise les renseignements relatifs au **programme Allocation-logement**, vous devez cocher la case 23 à la partie 3.2, même si vous donnez une autorisation ou une procuration à portée générale.

3.1 Autorisation ou procuration à portée générale

- Cette autorisation ou procuration vise tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la personne pour l'application ou l'exécution des lois fiscales et de la Loi sur la taxe d'accise, **sauf** les renseignements relatifs à la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires ou au programme Allocation-logement.

3.2 Autorisation ou procuration à portée restreinte

3.2.1 Autorisation ou procuration relative aux dossiers de pension alimentaire

Cette autorisation ou procuration relative aux dossiers de pension alimentaire vise **uniquement** les dossiers en vigueur.

Cochez la case 22 et inscrivez aux lignes 22a à 22d, le ou les numéros de dossiers visés. Si vous cochez la case 22 seulement, Revenu Québec considérera que tous les dossiers de pension alimentaire en vigueur sont visés.

- 22 La pension alimentaire
- | | | | |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 22a Dossier | 22b Dossier | 22c Dossier | 22d Dossier |
| 9 0 | 9 0 | 9 0 | 9 0 |

3.2.2 Autorisation ou procuration autre que celles relatives à la pension alimentaire

Cochez la ou les cases correspondant aux éléments auxquels se rapportent les renseignements ou les documents visés par l'autorisation ou la procuration, et apportez les précisions demandées aux endroits appropriés. Inscrivez, pour chacune des cases 31 à 37 que vous cochez, le ou les numéros de dossier concernés. Si vous n'inscrivez aucun numéro relativement à une case cochée, Revenu Québec considérera que tous les dossiers liés à cet élément sont visés.

- 23 L'allocation-logement
- 24 La ou les déclarations de revenus des particuliers
- 25 La ou les déclarations de revenus des sociétés
- 26 La ou les déclarations de revenus des fiducies
- 27 Les versements anticipés du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés
- 28 Le crédit d'impôt pour solidarité
- 29 Les déclarations de droits sur les licences
- 30 La demande d'inscription aux fichiers de la TPS, de la TVQ, des retenues à la source ou de l'impôt des sociétés
- 31 Les dossiers relatifs à la facturation obligatoire : 31a Dossier 31b Dossier 31c Dossier
- 32 Les déclarations de TPS/TVH et de TVQ¹ en tant qu'entreprise : 32a Dossier 32b Dossier 32c Dossier
- 33 Les déclarations de taxe sur les carburants : 33a Dossier 33b Dossier 33c Dossier
- 34 Les déclarations d'impôt sur le tabac : 34a Dossier 34b Dossier 34c Dossier
- 35 Les retenues et les cotisations à titre d'employeur : 35a R. S. Dossier 35b R. S. Dossier 35c R. S. Dossier
- 37 Les retenues de pension alimentaire à titre d'employeur : 37a R. S. Dossier 37b R. S. Dossier 37c R. S. Dossier
- 38 La ou les déclarations relatives à l'impôt minier
- 45 Le ou les renseignements ou documents suivants : Dossier

1. Les taxes suivantes sont prévues dans la Loi sur la taxe de vente du Québec : la taxe de vente du Québec, la taxe spécifique sur les boissons alcooliques, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur le pari mutuel, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs.



3.3 Périodes, années d'imposition ou exercices financiers visés

Remplissez les lignes appropriées, selon les périodes, les années d'imposition ou les exercices financiers auxquels s'applique l'autorisation ou la procuration. E

47 Toutes les périodes, les années d'imposition et les exercices financiers (passés, courants et futurs)

ou

48 Années d'imposition 48a _____ 48b _____ 48c _____ et 48d années d'imposition suivantes

49 Du 49a _____ au 49b _____ et 49c périodes ou exercices financiers suivants

A M J A M J

4 Autorisation ou procuration

Remplissez les lignes appropriées, selon qu'il s'agit d'une autorisation ou d'une procuration. Voyez les renseignements à la page 4.

50 **Autorisation**

Prénom Nom de famille

Moi, 50a _____ 50b _____

(en majuscules) (en majuscules)

j'autorise Revenu Québec à communiquer à la personne désignée dont le nom figure à la partie 2 (lignes 12a et 12b ou ligne 13) les renseignements ou les documents visés à la partie 3.

ou

51 **Procuration**

Prénom Nom de famille

Moi, 51a _____ 51b _____

(en majuscules) (en majuscules)

j'autorise la personne désignée dont le nom figure à la partie 2 (lignes 12a et 12b ou ligne 13) à représenter la personne dont le nom figure à la partie 1 auprès de Revenu Québec. À ce titre, cette personne désignée aura le pouvoir de lui fournir et de modifier, pour elle et en son nom, tout renseignement ou document visé à la partie 3. Elle aura aussi le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents. J'autorise également Revenu Québec à lui communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat.

Cette autorisation ou cette procuration prendra effet à la date de la signature indiquée à la partie 5 et restera valide pour une durée indéterminée **ou** jusqu'au

52 _____, à moins que la personne dont le nom figure à la partie 1, son représentant légal ou son représentant autorisé ne la révoque.

A M J

5 Signature (le signataire ne peut pas être la personne désignée)

70  _____ 71 _____ 72 _____

Signature du particulier ou du représentant légal ou autorisé Fonction du représentant légal ou autorisé (s'il y a lieu) Date

A M J



14A2 ZZ 49526550